ÉTÉ 2027

LES CALANQUES ET LA CÔTE BLEUE

Randonnée accompagnée en hôtel** et ***

6 jours, 5 nuits, 5 jours de randonnée

Depuis plus de 10 ans, nous vous proposons de partir à la découverte des **calanques** de la côte méditerranéenne, au fil de randonnées accessibles et spectaculaires, au départ d'hébergements idéalement situés tout près de la mer. Proposé également en version hivernale, ce séjour se décline du cœur de l'hiver jusqu'au début de l'été, puis tout l'automne, pour randonner dans un massif exceptionnel qui s'étend de Cassis jusqu'à l'étang de Berre. Un véritable séjour pour les amateurs de marche souhaitant parcourir **les Calanques sur 5 jours de randonnée.**

Pour commencer, vous évoluerez dans le **Parc National des Calanques**, au départ de **Cassis**. La diversité de la flore méditerranéenne, les falaises sculptées par la houle et les criques abritées aux petits ports colorés composent un décor saisissant, particulièrement apprécié hors saison pour sa tranquillité et sa lumière. **En version hivernale**, l'ensemble du séjour se déroule au départ de **Cassis**, permettant d'adapter chaque journée de randonnée aux conditions du moment tout en conservant un confort optimal. Quel que soit la saison, vous serez logés en hôtel 2*, idéalement situé à deux pas du port, au cœur de Cassis, village méditerranéen animé par ses bateaux et ses terrasses accueillantes. Les vacances commencent !

Sur la deuxième partie de la semaine, vous découvrirez les **Calanques de la Côte Bleue**, moins connues, qui s'étendent à l'ouest de **Marseille** au pied de la chaîne de la Nerthe, ainsi que d'autres secteurs choisis pour la qualité de leurs panoramas. Selon la saison et la météo, les itinéraires sont sélectionnés pour offrir le meilleur de la randonnée méditerranéenne, entre sentiers côtiers, calanques sauvages et points de vue ouverts sur la mer. Ce littoral, en grande partie préservé des routes, laisse place à des rochers plongeant dans la Méditerranée et à de petits ports blottis au creux des calanques.

PROGRAMME

Jour 1 : Arrivée à Cassis
Accueil le dimanche à 19 h 00 à l'hôtel, à Cassis.
Vous posez vos affaires dans la chambre, que vous gardez trois nuits (cinq en hiver), puis vous faites connaissance avec votre accompagnateur et le groupe.
Le temps d'un tour sur le petit port avant le dîner.
Nuit à Cassis.

Jour 2 : Du mont Puget à Devenson, par le cap Gros
Toute l'année. Une première journée en balcon sur les Calanques : les falaises de calcaire, hautes de 300 m, plongent dans une mer d'un bleu franc, avec en face le cap Canaille et les îles de Riou.
Pour rejoindre le mont Puget, votre accompagnateur passe par le vallon du Mestrallet, une variante discrète que l'on ne trouve pas seul. Le thym et le romarin font le reste.
Nuit à Cassis.
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 5 h 00, + 550 m à 650 m

Jour 3 : Les calanques de Sormiou, Morgiou et Sugiton
Toute l'année. Nous entrons dans le Parc national des Calanques, au sud de Marseille. Une traversée en balcon plonge sur Sormiou, puis nous rejoignons Morgiou, où quelques pêcheurs sortent encore leurs barques en bois. Plus loin, Sugiton et son « torpilleur », le rocher dressé à son entrée : pause, et baignade pour qui veut, à l'ombre des pins d'Alep.
Deux passages techniques aujourd'hui : un court ressaut avec main courante, et une échelle de 13 barreaux pour descendre sur la plage de Sugiton. Votre accompagnateur vous guide pas à pas (voir la rubrique « Niveau »).
Nuit à Cassis.
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 5 h 30, + 534 m, - 534 m

Jour 4 : Port-Miou, Port-Pin et En-Vau
Toute l'année. Départ à pied du port de Cassis. Port-Miou, ancienne carrière de calcaire (1900-1982) devenue port de plaisance ; Port-Pin, crique sauvage et sa plage de galets ; puis le plateau du Cadeiron et ses panoramas, avant En-Vau et ses falaises en canyon. Votre accompagnateur règle l'heure de passage pour arriver à En-Vau avant la foule.

D'avril à octobre : transfert à Carry-le-Rouet en fin de randonnée. Si vous êtes venu en voiture, vous suivez le minibus et laissez votre véhicule au parking privé de l'hôtel.

De novembre à mars : pas de transfert, nous restons à Cassis.
Nuit à Carry-le-Rouet (à Cassis en hiver).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Temps de marche : 4 h 30, + 400 m, - 400 m

Jour 5 : D'Avril à octobre : la Côte Bleue, de Niolon à La Redonne
Nous prenons le train de la Côte Bleue, un balcon ferroviaire au-dessus de la mer, jusqu'au port de Niolon. Montée au fort, au bord de la falaise, face à la rade de Marseille et à la Bonne Mère, puis le chemin des douaniers, ses criques et ses petites plages. Pause à la calanque de l'Everine, entre pins et roches blanches, puis La Redonne, et retour en train.
Nuit à Carry-le-Rouet.

De novembre à mars : le Marseille sauvage, des Goudes à Marseilleveyre
Depuis la Madrague, nous traversons le massif de Marseilleveyre pour franchir les crêtes, puis rejoindre les calanques des Goudes et de Callelongue.
En chemin, d'anciennes fortifications du XIXe siècle, renforcées pendant la Seconde Guerre mondiale pour défendre la rade.
Nuit à Cassis.
Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Avril à octobre : Temps de marche : 5 h, + 350 m, - 300 m
Novembre à mars : Temps de marche : 5 h, + 400 m, - 400 m

Jour 6 : D'avril à octobre : calanque et fort de Figuerolles
Depuis le port de la Vesse, une sente monte dans la garrigue jusqu'au fort de Figuerolles, qui défendait autrefois la rade ouest de Marseille.
De là, toute la côte se dessine, de l'Estaque à la Joliette et aux îles du Frioul ; par temps clair, on voit même le Ventoux.
Descente sauvage entre cavités calcaires et passages étroits jusqu'à la calanque de Figuerolles, pour un dernier pique-nique face à la mer.
Fin de la randonnée vers 14 h 30, puis transfert à la gare de Carry-le-Rouet (nombreux trains pour Marseille Saint-Charles).

De novembre à mars : le cap Canaille et le belvédère des Calanques
Court transfert, puis une dernière montée dans la garrigue jusqu'au cap Canaille, face à la baie de Cassis et aux calanques qui s'enchaînent jusqu'à Marseille.
Fin de la randonnée vers 14 h 30, puis transfert à la gare de Cassis (nombreux trains pour Marseille Saint-Charles).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique
Avril à octobre : Temps de marche : 4 h 00, + 210 m, - 210 m
Novembre à mars : Temps de marche : 4 h 00, + 250 m, - 250 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME
Pourquoi randonner dans les Calanques en hiver ?
Parce que l'hiver révèle les Calanques sous leur jour le plus authentique.

Loin de l'affluence estivale, les sentiers retrouvent calmes et sérénité. La lumière hivernale, plus rasante, souligne les reliefs calcaires et intensifie les contrastes entre falaises blanches, garrigue et Méditerranée. Les températures douces sont idéales pour la randonnée, offrant des conditions de marche confortables tout au long de la journée.

C'est aussi la saison parfaite pour prendre le temps d'observer : flore méditerranéenne, panoramas dégagés sur la mer, ambiance paisible des petits ports et villages côtiers. En hiver, la randonnée dans les Calanques se vit autrement, dans une atmosphère plus confidentielle, propice à la contemplation et à l'immersion.

Grâce à une organisation souple et des itinéraires adaptés aux conditions du moment, cette version hivernale permet de découvrir toute la richesse du massif en toute sérénité, sans renoncer à la diversité des paysages ni à l'intensité de l'expérience.

Organisation du programme hiver : Tous les départs de Janvier, février, mars et novembre.
Fort de notre expertise du massif depuis de nombreuses années, nous avons conçu une version hivernale du séjour pour profiter des Calanques hors saison, lorsque la lumière est superbe et les sentiers plus paisibles.
Contrairement au programme printemps/automne, **cette formule se déroule entièrement au départ de Cassis : vous séjournez 5 nuits au même hébergement**, et profitez du port et de l'ambiance du village dans l'une des périodes les plus agréables de l'année.

Un programme flexible : Ce programme peut évoluer. Météo, vent, affluence : votre accompagnateur adapte l'itinéraire au jour le jour, et c'est là que sa connaissance du massif fait la différence. Entre juin et septembre, et parfois au printemps ou à l'automne, l'accès aux massifs peut être fermé ou limité selon le risque d'incendie du jour. Votre accompagnateur bascule alors sur des itinéraires ouverts : sentiers côtiers ou autres massifs.

Envie de faire un petit plouf ?
L'appel des eaux turquoise est irrésistible, mais gardez à l'esprit que ces baignades ne sont ni organisées ni encadrées par nos soins. Vous choisirez de vous baigner sous votre propre responsabilité. Bien sûr, notre accompagnateur peut vous rejoindre avec plaisir, mais il ne peut être tenu responsable de la sécurité de cette activité.

Le petit plus pour terminer votre séjour : Si vous avez encore soif de découvertes culturelles et patrimoniales à la fin de votre séjour, pourquoi ne pas prolonger celui-ci par une escapade de week-end à Marseille ? Vous pourrez explorer le quartier du Panier, admirer la Cathédrale de la Major et Notre-Dame-de-la-Garde, ou encore vous offrir une balade depuis le MUCEM jusqu'au Vieux-Port pour savourer une bouillabaisse locale.
Si vous préférez éviter l'agitation de la ville, vous pouvez laisser vos bagages à l'hôtel de Carry-le-Rouet et rejoindre Marseille en train. Assurez-vous toutefois de vérifier les horaires de la ligne, qui peut parfois être en travaux. Si vous avez une voiture, vous pouvez la laisser dans le parking privé de l'hôtel pour éviter les soucis de stationnement et les embouteillages à Marseille.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le dimanche à 19h00 à l'hôtel, sur le port de Cassis, avec votre accompagnateur.
Un retard ? Appelez votre accompagnateur : son numéro figure sur votre convocation.

Dès votre inscription, et au plus tard une semaine avant le départ, indiquez-nous :

- votre mode d'arrivée : train, avion ou voiture ;
- en train, votre horaire d'arrivée en gare.

Arrivée en train : Gare de Marseille Saint-Charles, puis le train jusqu'à la gare de Cassis : presque toutes les heures, environ 40 min et 6 €.

De la gare de Cassis à l'hôtel : navette Marcouline, ligne M371, arrêt Casino, moins de 2 €, à votre charge. Besoin d'aide pour construire votre trajet ? Contactez-nous.

Arrivée en voiture
Cassis est sur la D559, à environ 22 km à l'est de Marseille.

- Lyon : environ 3 h 30 par l'A7, péage d'environ 35 €.
- Grenoble : environ 3 h 15 par l'A51, péage d'environ 25 €.
- Nice : environ 2 h 15 par l'A8, péage d'environ 20 €.
- Paris : environ 8 h.

Parking
À Cassis, le stationnement est réglementé et les places se font rares en saison, surtout près du port. Pour un séjour de plusieurs jours, deux solutions :

- les parkings gardés et payants du centre-ville : la Viguerie, la Madie ou les Mimosas ;
- le parking relais gratuit des Gorguettes, sur les hauteurs de la ville, que nous conseillons. Des navettes fréquentes descendent au centre-ville, 2 € le trajet, à votre charge : c'est plus économique, mais prévoyez un peu de temps pour les allers-retours avec les bagages.

Arrêt minute possible devant l'hôtel pour déposer vos bagages.

Informations et horaires des navettes : office de tourisme de Cassis, 0892 25 98 92, www.ot-cassis.com

Arrivée en avion : Aéroport Marseille-Provence, à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette toutes les 20 min, de 6 h 30 à 20 h 50, jusqu'à la gare Saint-Charles, en 25 min environ.

Covoiturage
« Covoit'rando », notre outil de covoiturage entre randonneurs : proposez un trajet ou trouvez une place.
En résumé :

1. Remplissez le formulaire général en cliquant ici
2. Consultez les propositions du massif de votre séjour : Calanques
3. Entrez en contact librement avec les participants qui vous correspondent

DISPERSION

Fin du séjour le vendredi (jour 6) vers 14 h 30, après la randonnée.

- D'avril à octobre : dépose à la gare de Carry-le-Rouet, puis le train de la Côte Bleue jusqu'à Marseille Saint-Charles, à votre charge (environ 6 €, 40 min). Des travaux remplacent parfois le train par un car : https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur
- De novembre à mars : votre accompagnateur vous dépose à la gare de Cassis.
- De Marseille Saint-Charles, les TGV vers Paris et Lyon sont nombreux en fin d'après-midi : www.sncf-connect.com

Vous voulez profiter de Marseille ? Restez une nuit de plus à Carry-le-Rouet ou Cassis, et rejoignez la ville en train en laissant votre voiture au parking de l'hôtel (voir les options).

FORMALITES

Gardez ces documents sur vous, dans votre sac de jour. Si vous faites un malaise ou si les secours doivent intervenir, votre accompagnateur a ainsi l'essentiel sous la main.

- Carte d'identité en cours de validité ou passeport.
- Carte Vitale.
- Coordonnées de votre assurance voyage : numéro de contrat et téléphone

NIVEAU

Niveau 2 chaussures sur une échelle de 5.

Est-ce que ce séjour est fait pour moi ?
Oui, si vous marchez régulièrement, même sans grande expérience de la montagne. Les journées restent raisonnables, mais les sentiers des Calanques sont de vrais sentiers de randonnée : caillouteux, vallonnés, ils demandent de regarder où l'on met les pieds.

Concrètement :

- 4 h à 5 h 30 de marche par jour.
- De 210 à 650 m de montée selon les jours, environ 450 m en moyenne.
- Pas une grande montée suivie d'une grande descente, comme en montagne : ici, ça monte et ça descend toute la journée.
- Le jour le plus soutenu : le jour 3, avec ses deux passages techniques.
- Autant de descente que de montée, de 210 à 650 m selon les jours : dans les Calanques, ça monte et ça descend sans arrêt, sur des sentiers caillouteux. Les descentes fatiguent souvent plus que les montées, surtout les genoux et les cuisses.

Un bon repère : une randonnée de 4 heures avec une bonne montée ne vous fait pas peur, et vous êtes partant pour recommencer le lendemain.

Les passages techniques du jour 3

- Le premier, à la montée juste avant le cap de Sugiton : un court ressaut, sécurisé par une main courante, où l'on s'aide des mains.
- Le second, à l'arrivée dans la calanque de Sugiton : une courte échelle de 13 barreaux pour descendre sur la plage.

Vous êtes sujet au vertige ? La randonnée du jour 2 permet de se faire aux sentiers des Calanques : parlez-en à votre accompagnateur avant le jour 3. Ces passages font partie des incontournables des Calanques, et rares sont ceux qui doivent renoncer.

L'œil de l'accompagnateur

Sur ce séjour, le plus important est de bien se connaître. Il y aura des moments faciles et d'autres plus durs, et ça arrive à tout le monde, un jour ou un autre. Ce qui compte, c'est de savoir qu'un passage difficile se surmonte après un peu de récupération.
Préparez-vous en gardant une activité physique régulière dans l'année. Mais surtout, apprenez à écouter votre corps : reconnaître une courbature, un essoufflement, un coup de fatigue, pour savoir les gérer le moment venu.
Votre accompagnateur ne marche pas vite pour aller vite. Il tient un rythme adapté à l'étape, pour arriver dans les temps et composer avec la météo. Et parfois, il faudra fournir ce petit effort en plus qui semble insurmontable sur le moment. Il est nécessaire pour tout le groupe, et on en est toujours capable.

Comment est calculé le niveau : à partir du dénivelé moyen de la semaine, en tenant compte aussi du portage, de l'engagement, du réseau téléphonique et du terrain. Les descentes n'entrent pas dans le calcul, mais elles pèsent autant dans la fatigue : ne les sous-estimez pas. Les dénivelés viennent de relevés terrain ou d'un modèle qui cumule toutes les montées et descentes. Votre montre ou votre GPS peut donc afficher des chiffres un peu différents.

HEBERGEMENT

5 nuits en hôtel, en chambre de 2 (chambre individuelle selon les disponibilités, voir les options) :

- **D'avril à octobre** : 3 nuits à Cassis, dans un hôtel face au port, puis 2 nuits à Carry-le-Rouet, dans un hôtel * ;
- **De novembre à mars :** les 5 nuits dans l'hôtel de Cassis.

Linge de lit et de toilette fournis.

Cassis : un hôtel ** sur le port

Face au port de pêche, à quelques pas de la plage : de quoi piquer une tête après la randonnée. Chambres avec salle de bain, télévision, wifi et climatisation.
Le soir, dîner dans un petit restaurant des ruelles de Cassis : lumières tamisées, fer forgé, et une cuisine du soleil, viandes ou poissons.

Carry-le-Rouet : un hôtel * près du port (d'avril à octobre)**

Au cœur de la ville, à 5 minutes à pied du port. Chambres climatisées avec télévision, wifi et réfrigérateur, petit-déjeuner en terrasse. Parking privé pour ceux qui viennent en voiture.
Le soir, dîner dans un restaurant en bord de mer, face au port.

Les repas :

Petits-déjeuners à l'hôtel. Les pique-niques sont préparés par votre accompagnateur, avec des produits du coin : charcuterie artisanale, fromages, tapenade, fougasse, et un petit quelque chose de sucré.

Restauration :

Nos hébergeurs partagent nos valeurs : produits frais, locaux et de saison, souvent bio, pour une cuisine généreuse et traditionnelle aux saveurs du Sud.

Écoresponsabilité et zéro déchet : À votre arrivée, nous vous offrons un sac en coton réutilisable pour vos pique-niques. Pensez à une gourde et à des emballages réutilisables, en papier ou en bee-wrap. Moins de plastique, des paysages qui restent propres.

ENCADREMENT

Votre accompagnateur est un professionnel de la montagne diplômé d'État, et même si nous sommes du Queyras, il connaît les Calanques par cœur.

Avec un accompagnateur, c'est un autre voyage. Voilà ce que ça change :

- **Le bon endroit, au bon moment.** Il connaît les heures où Sugiton et En-Vau sont encore calmes, et les variantes que l'on ne trouve pas seul, comme le vallon du Mestrallet.
- **Les bonnes décisions, sur place**. Vent, pluie qui rend le calcaire glissant, risque d'incendie, fermetures de massifs : il choisit chaque jour l'itinéraire ouvert et agréable.
- **Le terrain raconté**. Garrigue, forts militaires, petits ports de pêche de la Côte Bleue : il lit le paysage pour vous.
- **Des conseils quand il faut.** Votre sac, votre équipement, votre façon de marcher : n'hésitez pas à lui demander.
- **Votre sécurité.** Certaines zones sont isolées et sans réseau. Votre accompagnateur a une radio VHF, qui le relie directement aux secours, et il est formé aux premiers secours.

GROUPE

Un petit groupe, par choix :

- Départ assuré dès 6 participants ;
- 12 personnes maximum.

Assez nombreux pour partager, assez peu pour que chacun trouve sa place et que votre accompagnateur ait du temps pour tout le monde.

Vous êtes déjà un groupe ? En famille, entre amis, en association ou en comité d'entreprise, contactez-nous : nous étudions votre demande, y compris à d'autres dates, avec un devis adapté au nombre de participants

TRANSFERTS INTERNES

La plupart des transferts se font dans notre minibus de 8 places maximum (Priorité aux personnes venant en train) :

- Nous pouvons vous demander d'utiliser votre véhicule pour certains transferts, et d'y accueillir un autre participant. Dans ce cas, nous vous versons un défraiement kilométrique et nous prenons en charge vos frais de parking à Cassis.
- D'avril à octobre, à Carry-le-Rouet, nous prenons le train de la Côte Bleue pour rejoindre le départ de la randonnée (compris dans le séjour). En cas de travaux sur la ligne, nous utilisons le car de remplacement ou les voitures du groupe.
- Le jour 4, si vous êtes venu en voiture, vous la prenez pour rejoindre l'hôtel de Carry-le-Rouet, sans défraiement, et la laissez au parking privé de l'hôtel.

PORTAGE DES BAGAGES

Séjour en étoile : votre bagage reste à l'hôtel, et vous marchez avec un sac de 28 à 30 litres (pique-nique, vêtements chauds en hiver, gourde).

Si vous êtes arrivés en train,

- vous rejoignez l'hôtel de Cassis par vos propres moyens avec vos bagages.

- De avril à octobre, nous transportons vos bagages le jour 4 jusqu'à l'hôtel de Carry-le-Rouet : un seul bagage par personne, souple (sac de voyage ou de sport, pas de valise rigide), 8 kg maximum.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Comment faire votre sac

Dans la journée, vous marchez avec un sac de 30 à 35 L : pique-nique, 2 L d'eau, coupe-vent, maillot de bain. Le reste vous attend à l'hôtel. Faites l'essai chez vous avant de partir.

Vêtements : le principe des trois couches. Un tee-shirt respirant, une polaire, une veste coupe-vent, que l'on ajoute ou enlève selon l'effort, le soleil et le mistral. Évitez le coton, qui garde l'humidité.

Sur vous

- Chaussures de randonnée à tige montante et semelle crantée, avec une bonne accroche : les baskets sont inadaptées aux cailloux des Calanques
- Tee-shirt respirant, pantalon de marche, short ou bermuda selon la météo

Sac de jour (30-35 L, avec ceinture ventrale)

- 2 gourdes : 2 L d'eau minimum par jour, le soleil tape vite, même hors été
- 2 bâtons télescopiques (conseillés pour les descentes caillouteuses)
- Polaire ou pull chaud
- Veste coupe-vent et imperméable (type Gore-Tex) : contre le mistral, évitez la cape de pluie
- Chapeau ou casquette, tour de cou, lunettes de soleil, crème solaire et stick à lèvres
- Maillot de bain et serviette légère
- Boîte hermétique, gobelet, couteau pliant et fourchette pour les pique-niques
- Lampe frontale
- Encas pour la route, à votre charge : fruits secs, barres de céréales
- Pochette étanche : pièce d'identité, carte Vitale, carte bancaire, contrat d'assistance
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, pansements, double peau contre les ampoules, bouchons d'oreilles

À l'hôtel

- Vêtements de rechange pour la semaine
- Trousse de toilette en formats compacts

DATES ET PRIX

Date : du dimanche au vendredi	Prix par personne
22/11/2026-27/11/2026	995,00
10/01/2027-15/01/2027	1 045,00
17/01/2027-22/01/2027	1 045,00
24/01/2027-29/01/2027	1 045,00
31/01/2027-05/02/2027	1 045,00
07/02/2027-12/02/2027	1 045,00
14/02/2027-19/02/2027	1 045,00
21/02/2027-26/02/2027	1 045,00
28/02/2027-05/03/2027	1 045,00
07/03/2027-12/03/2027	1 045,00
14/03/2027-19/03/2027	1 045,00
21/03/2027-26/03/2027	1 045,00
28/03/2027-02/04/2027	1 045,00
04/04/2027-09/04/2027	1 045,00
11/04/2027-16/04/2027	1 045,00
18/04/2027-23/04/2027	1 045,00
25/04/2027-30/04/2027	1 045,00
02/05/2027-07/05/2027	1 045,00
09/05/2027-14/05/2027	1 045,00
16/05/2027-21/05/2027	1 045,00
23/05/2027-28/05/2027	1 045,00
30/05/2027-04/06/2027	1 045,00
06/06/2027-11/06/2027	1 045,00
13/06/2027-18/06/2027	1 045,00
12/09/2027-17/09/2027	1 045,00
19/09/2027-24/09/2027	1 045,00
26/09/2027-01/10/2027	1 045,00
03/10/2027-08/10/2027	1 045,00
10/10/2027-15/10/2027	1 045,00
17/10/2027-22/10/2027	1 045,00
24/10/2027-29/10/2027	1 045,00
31/10/2027-05/11/2027	1 045,00
07/11/2027-12/11/2027	1 045,00
14/11/2027-19/11/2027	1 045,00
21/11/2027-26/11/2027	1 045,00

Prestations supplémentaires

- Supplément chambre individuelle : 245€ par personne en single avec douche et wc dans la chambre tout au long du séjour
- Supplément chambre individuelle hiver (Du 10/01 au 26/03, puis du 07/11 au 26/11), : 215 € par personne en single avec douche et wc dans la chambre tout au long du séjour

Nuits supplémentaires par personne :

- La veille du séjour en hôtel ** : Nuit et petit-déjeuner : 80 €/ personne en twin ou double et 140€ en single

- Fin de séjour en hôtel ***: Nuit et petit-déjeuner : 95 €/ personne en double et twin et 150€ en single

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour du dimanche soir pour le dîner au vendredi après la randonnée.
- L'hébergement en formule B/B en hôtel** et les repas du soir à Cassis
- L'hébergement en formule B/B *** à Carry-le-Rouet et les repas du soir à Carry, à l'hôtel ou en restaurant
- Les pique-niques de midi du lundi au vendredi
- Tous les transferts internes nécessaires au programme de randonnée, dans la limite des 8 places disponibles, et avec défraiement dans le cas où vous utilisez votre voiture.
- L'accompagnement par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- Les transports des bagages

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons personnelles
- Les assurances
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous /dispersion
- L'équipement individuel
- Les visites de musée ou autre entrée payantes non prévues au programme
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Dans la poche de nos accompagnateurs : Ce que les guides gardent (presque) pour eux

LE PARC NATIONAL DES CALANQUES : CE QU'IL FAUT VRAIMENT SAVOIR

Créé en 2012, le **Parc National des Calanques** s'étend entre Marseille et Cassis sur un territoire à la fois terrestre et marin, une singularité en France. Falaises calcaires plongeant à pic, criques aux eaux translucides, garrigue parfumée de thym et de romarin. La Méditerranée y joue en grand format.
Ce décor de carte postale est aussi un massif fragile, très fréquenté. La réglementation évolue selon les saisons, risque incendie, restrictions d'accès, jauges de fréquentation. Randonner avec un guide qui connaît le massif, c'est s'assurer d'être au bon endroit, au bon moment, sur les bons itinéraires. Réglementation et accès sur le site officiel du Parc National des Calanques.

LE TERRAIN : UNE RANDONNEE MEDITERRANEENNE AUTHENTIQUE

Dans les Calanques, le sentier est rarement régulier : il alterne passages rocheux, petites montées et descentes, et quelques sections équipées très accessibles. "*On ne s'attend pas à devoir autant regarder où l'on met les pieds*", sourit Thomas, guide Calanques.
Rien d'insurmontable, mais un terrain naturel qui donne tout son caractère au massif.
Notre conseil : des chaussures de randonnée avec une bonne accroche sont indispensables pour profiter pleinement du séjour.

NOTRE VARIANTE CONFIDENTIELLE - LE VALLON DU MESTRALLET
Pour rejoindre le Mont Puget, nos guides empruntent une variante discrète que les randonneurs ne trouvent jamais seuls. Un vallon préservé, hors des sentiers fréquentés, qui change complètement l'approche du sommet. C'est l'un de ces moments où le groupe comprend ce que veut dire être accompagné par quelqu'un qui connaît vraiment son terrain.
"*C'est un de ces endroits où le groupe ralentit sans qu'on leur demande. On sent qu'on est ailleurs.*" Nous dit Aurélien, guide Calanques, chaque fois qu'il rentre de ce séjour.

LA METEO QUI COMPTE VRAIMENT ICI
Dans les Calanques, deux éléments retiennent l'attention de nos guides : la pluie, car le calcaire poli devient glissant comme une dalle, et le vent. Mistral ou vent d'Est, il peut être impressionnant sur les crêtes et au-dessus de la mer. C'est pourquoi les itinéraires peuvent être adaptés au jour le jour et selon la saison : pour conserver le plaisir, et éviter les mauvaises surprises.

L'HEURE IDEALE - LES SECRETS DE TIMING
"*Arrivés vers 11h à En Vau au printemps, on est presque les premiers et la lumière sur l'eau est parfaite.*" Dorothée, guide Calanques.
Sur les secteurs les plus connus (Sugiton, Port Pin et En Vau) l'heure de passage change tout, aussi bien pour la lumière que pour l'ambiance. Une chose qu'on ne sait qu'avec des années de terrain.

LA CÔTE BLEUE
Moins connue que Cassis, la Côte Bleue s'étend à l'ouest de Marseille entre l'Estaque et Martigues. Pas de grandes falaises verticales ici, mais une succession de petites calanques, de ports anciens et de criques secrètes.
"*Côté Côte Bleue, on est sur une ribambelle de petits ports d'antan qui rappellent qu'ici la pêche était une institution, un mode de vie.*" - Thomas, guide Calanques.
Cassis impressionne par la verticalité de ses falaises et l'intensité de ses couleurs. La Côte Bleue séduit par son caractère confidentiel, son patrimoine authentique et ses horizons ouverts. Deux ambiances complémentaires , c'est ce qui fait la force de cet itinéraire.
Aucune route ne longe vraiment ce littoral. Le chemin des Douaniers et les sentiers côtiers se découvrent uniquement à pied. Et le petit luxe local : rejoindre certains départs en empruntant le mythique train de la Côte Bleue, balcon ferroviaire au-dessus de la mer.

BIEN S'EQUIPER : LES DETAILS QUI CHANGENT LE SEJOUR
Les erreurs les plus fréquentes selon nos guides :

- Des chaussures trop lisses, trop neuves ou en fin de vie. "*Cette gigantesque salade de "cailloux" n'est pas tendre avec les semelles*" nous précise Thomas.
- Une gourde trop petite. Le soleil tape vite, même hors été.
- Casquette et lunettes oubliées. Indispensables dès mars.
- Les bâtons négligés. Très utiles dans les descentes caillouteuses.

NOS BONS PLANS A CASSIS
Le marché du mercredi matin : incontournable pour l'ambiance et les produits locaux. Les glaces artisanales en face de l'hôtel, dont le sorbet chocolat fait l'unanimité. Et pour rapporter quelque chose d'unique : l'Eau de Cassis, parfumeur depuis 1851.
Pour l'apéro ou le pique-nique : une tapenade aux olives noires, une salade de poulpe, des fougasses. Les incontournables que nos guides font découvrir à chaque séjour.

MARSEILLE & SES ENVIRONS
Si vous prolongez le week-end, Marseille mérite une journée. Le Vieux-Port, le Panier, le MuCEM et Notre-Dame-de-la-Garde sont les incontournables. Mais la vraie Marseille se trouve aussi dans ses marchés et ses terrasses populaires.

Depuis Carry-le-Rouet, vous rejoignez Marseille Saint-Charles en 40 minutes par le Train Bleu en laissant votre voiture au parking privé de l'hôtel.

CARTOGRAPHIE
Pour préparer votre séjour, le site du Parc National des Calanques et l'IGN Géoportail sont vos meilleures ressources.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/**personne).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour avec un **minimum de 11 €/**personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance.
Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN